

## Statut et fonction de la notion de « problématisation » dans le corpus foucaldien tardif

**Fabrice de Salies**

DANS **LE PHILOSOPHOIRE** 2013/2 n° 40 , PAGES 235 À 258  
ÉDITIONS **ASSOCIATION LE LISIBLE ET L'ILLISIBLE**

ISSN 1283-7091

ISBN 9782353380435

DOI 10.3917/phoir.040.0235

Date de mise en ligne : 06/01/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-philosophoire-2013-2-page-235?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Association Le Lisible et l'illisible.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Statut et fonction de la notion de « problématisation » dans le corpus foucauldien tardif

---

Fabrice de Salies

## RÉSUMÉ

Posant un regard rétrospectif sur son parcours, Foucault met explicitement en exergue la notion de « problématisation » comme le concept clef censé rendre compte de la teneur comme des visées générales de sa démarche philosophique, dans la mesure où elle caractériserait tant l'*objet* de ses recherches, l'*instrument* avec lequel elles sont conduites que l'*objectif* en vertu duquel elle sont menées. L'examen des textes montre que, malgré un certain nombre de revirements et d'inflexions au cours de sa carrière, Foucault paraît légitimé à consacrer de la sorte cette notion de « problématisation ».

## ABSTRACT

Considering his career, Foucault explicitly emphasizes the notion of “problematization” as the key concept supposed to account of the content as well as the overall intent of his philosophical approach; it would characterize the *subject matter* of his studies, the *instrument* they are led with, as well as their *target*. The close examination of the texts shows that, despite a number of turnarounds and inflections in the development of his thought, Foucault seems legitimate to give such a status to the notion of “problematization”.

*La notion qui sert de forme commune aux études que j'ai menées depuis l'Histoire de la folie est celle de problématisation, à ceci près que je n'avais pas encore suffisamment isolé cette notion<sup>1</sup>.*

*Une problématisation, c'est l'ensemble des pratiques discursives ou non discursives qui fait entrer quelque chose dans le jeu du vrai et du faux et le constitue comme objet pour la pensée<sup>2</sup>.*

Si l'apparition d'un terme dans un corpus donné est « un fait qui ne doit être ni sous-estimé ni surinterprété »<sup>3</sup>, il demeure que la soudaineté d'un usage aussi pluriel et bigarré que valorisé dans le corpus foucauldien tardif exige la plus grande attention. Peu usitée avant 1983<sup>4</sup>, la notion de « problématisation » connaît alors des emplois prolifiques et hétérogènes dont il conviendrait de saisir la teneur, d'apprécier le statut et d'élucider la fonction ainsi que les raisons ayant conduit à son appréciation toute particulière.

En la présentant d'abord comme la « forme commune » de ses travaux, Foucault paraît regrouper sous ce vocable l'ensemble des études historiques

1. M. Foucault, « Le souci de la vérité » in M. Foucault, *Dits et Écrits. 1954-1988*, éd. D. Defert et F. Ewald, Paris, Gallimard, (1994) 2001, volume 2, texte n°350, daté de 1984, p. 1488, souligné dans le texte. Nous indiquons la tomaisson (DE I ou DE II), le numéro du texte, son titre, l'année de parution originale et la page de l'édition 2001, soit ici : DE II, 350, « Le souci de la vérité », 1984, p. 1488.

2. DE II, 350, 1984, p. 1489.

3. M. Foucault, *Histoire de la sexualité tome 2. L'usage des plaisirs* (UP), Paris, Gallimard, 1984, p. 9 = DE II, 338, « Usage des plaisirs et techniques de soi », 1983, p. 1358.

4. Il n'a été possible de repérer qu'une unique occurrence en DE II, 168, « La politique de la santé au XVIII<sup>e</sup> siècle », 1976, p. 14. En ce qui concerne les livres publiés par Foucault, le terme n'appartient pas à son vocabulaire avant *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, (p. 228), et ne se rencontre qu'en deux occasions dans *La volonté de savoir. Histoire de la sexualité tome 1*, Paris, Gallimard, 1976 (respectivement p. 93 et 162). Le terme apparaît néanmoins de manière éparse dans les cours au Collège de France à partir de 1975 depuis *Les anormaux*, Paris, Gallimard, 2001, (une dizaine d'occurrences) jusqu'à *Le courage de la vérité*, Paris, Gallimard, 2010 (trois occurrences) en 1984, sans toutefois connaître cette appréciation toute particulière mise ici en exergue. Il abonde en revanche dans les derniers entretiens : pas moins de treize occurrences en trois pages en DE II, 338 « Usage des plaisirs et techniques de soi », 1983, p. 1363-1366, texte repris à l'identique comme introduction à *Histoire de la sexualité tome 1. L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, 1984, il est très employé dans DE II, 342, « Polémique, politique et problématisation », 1984, p. 1410-1417, dans DE II, 344, « À propos de la généalogie de l'éthique : un aperçu du travail en cours », 1984, refonte importante du même entretien originellement en langue anglaise, et dans DE II, 350, « Le souci de la vérité », 1984, p. 1487-1498. La notion apparaît enfin dans *Le souci de soi et L'usage des plaisirs* à de nombreuses reprises.

qu'il a entreprises depuis la fin des années 1950, dans la mesure où celles-ci auraient eu pour objectif de montrer comment la folie, la punition et la sexualité, entre autres, ont été appréciées à divers moments de l'histoire occidentale comme sources de problèmes spécifiques auxquelles ont été apporté un certain nombre de réponses concrètes, réponses identifiables aux travers de « tout un ensemble d'objets, de types de formulation, de concepts, d'options théoriques qui sont investis dans des institutions, dans des techniques, dans des conduites individuelles ou collectives, dans des opérations politiques, dans des activités scientifiques, dans des fictions littéraires, dans des spéculations théoriques »<sup>5</sup>.

En d'autres termes, la notion de « problématisation » fédérerait sous son égide l'objet même des enquêtes foucaaldiennes, que leur dispersion, nature et méthode rendent bien souvent difficiles à déterminer. Ce dont il se serait agi de mettre en évidence se déclinerait ainsi comme l'exhibition de « ce qu'on fait, le mouvement par lequel on s'en détache, on le constitue comme objet et on le réfléchit comme problème »<sup>6</sup> en fonction des époques et des domaines.

Il convient toutefois d'examiner la légitimité d'une telle assertion ainsi que son implication dans l'appréciation que Foucault entreprend de l'œuvre accomplie au soir de sa vie, d'une part parce qu'elle est formulée dans un entretien se tenant quelques semaines avant sa mort par un homme se sachant irrémédiablement condamné<sup>7</sup>, mais plus encore attendu que ce dernier aurait eu tendance dans ses dernières années à attribuer rétrospectivement à ses analyses des objectifs que la lettre même des textes concernés semble parfois explicitement récuser<sup>8</sup>. En

5. DE I, 59, « Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie », 1968, p. 751.

6. DE II, 342 « Polemics, Politics and Problematizations », 1984, p. 1416.

7. L'entretien « Le souci de la vérité », dont est tirée la déclaration liminaire, paraît dans le *Magazine littéraire* de mai 1984. Il n'est pas illicite de penser que cet entretien s'est tenu, au plus tard, en avril 1984, soit quelques semaines seulement avant que Foucault ne meure des suites du sida le 25 juin 1984.

8. On opposera ainsi, et par exemple, l'« entreprise de dé-subjectivation » que Foucault appelle de ses vœux, à contre-pied de la phénoménologie qui « cherche à ressaisir la signification de l'expérience quotidienne pour retrouver en quoi le sujet que je suis est bien effectivement fondateur, dans ses fonctions transcendantes, de cette expérience et de ces significations », DE II, 281, « Conversazione con Michel Foucault », 1980 (entretien datant de 1978), p. 862, avec l'affirmation selon laquelle la subjectivité « fut toujours [s]on problème », DE II, 356, « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté », 1984, p. 1527.

outre, et par ailleurs, Foucault affirme également avoir mené des « entreprises de “problématisation”, [des] efforts pour rendre problématiques et douteuses des évidences, des pratiques, des règles, des institutions et des habitudes »<sup>9</sup>, ce qui laisserait supposer que son travail serait non seulement à interpréter comme une sorte d’excavation de problématiques passées, mais ferait, plus encore, œuvre de problématisation au cœur de notre actualité.

Dès lors, que signifie, que suppose et qu’implique cette valorisation aussi inédite que multiple ? S’agit-il d’une réorientation soudaine de la pensée de Foucault, de la marque d’une sorte de synthèse réfléchie et assumée de sa part dans la considération rétrospective du travail qu’il entreprend et a entrepris, ou une sorte d’isomorphie complexe entre l’*objet* d’étude et l’*outil* d’étude ? En vue de jeter quelques lumières sur ces difficultés, il convient d’abord (1) de broser à gros traits le contexte d’apparition présidant à l’émergence de cette promotion, puis (2) d’apprécier la nature de ses emplois, afin (3) d’esquisser le statut et la fonction toute particulière que Foucault accorde à cette notion de « problématisation ». Ceci devrait permettre, en retour, de saisir la nature de la pensée foucauldienne à partir de sa reprise conceptuelle et rétrospective.

## Contexte d’apparition de la notion de problématisation

La saisie conceptuelle de la notion de « problématisation » et sa valorisation éminente émergerait d’une redéfinition tant du champ que de la méthode foucauldienne, en raison de la considération à nouveaux frais de la teneur même de l’analyse historique de la sexualité. Se heurtant à des difficultés manifestement ignorées jusque-là et soulevées par la constitution de la subjectivité par elle-même, Foucault se serait vu contraint de procéder à une analyse d’une tout autre envergure que celle initialement présumée<sup>10</sup>. Son *Histoire de la sexualité* de 1984 ne porte plus sur les procédures disciplinaires et les modes de formations de connaissances des individus, comme il avait cru pouvoir l’analyser

9. DE II, 353, « Interview de Michel Foucault », 1984, p. 1507, à propos du G.I.P. (*Groupe Information prison*, fondé par Foucault en 1971).

10. Cf. par exemple, DE II, 233, « Sexualité et pouvoir », 1978, p. 553 : « Je m’occupe actuellement d’une sorte d’histoire de la sexualité, dont j’ai promis avec la plus grande impudence qu’elle aurait six volumes ».

au cours des années 1970 en suivant le fil conducteur de la sexualité<sup>11</sup>, mais sur le déploiement d'une histoire de la pensée qui se doit désormais de « définir les conditions dans lesquelles l'être humain "problématise" ce qu'il est, ce qu'il fait et le monde dans lequel il vit »<sup>12</sup>. Brosser à gros traits ce contexte devrait permettre de saisir dans un premier temps les conditions d'émergence de cette promotion de la notion de « problématisation » afin de pouvoir entreprendre par la suite l'exposition de sa signification au sein du redéploiement du dispositif conceptuel foucauldien puisque la valorisation de la notion ne prend forme que dans les ultimes écrits et entretiens de Foucault lors de la considération rétrospective de l'œuvre<sup>13</sup> accomplie.

La situation est la suivante : après avoir publié en 1976 *La volonté de savoir*, introduction à une (supposée) vaste *Histoire de la sexualité* dont l'objectif avoué tenait à se diriger vers « une analytique du pouvoir : [c'est-à-dire] vers la définition du domaine spécifique que forment les relations de pouvoir et la détermination des instruments qui permettent de l'analyser »<sup>14</sup>, Foucault cherche notamment à expliquer et justifier, dans l'article « Usage des plaisirs et techniques de soi » de novembre 1983, le long délai séparant ces publications par la reconnaissance d'une négligence à l'encontre d'une thématique centrale. Négligence pour le moins problématique dans la mesure où il s'agit à maints égards du centre de gravité de la philosophie moderne : la subjectivité. Ou, plus précisément, il avoue avoir négligé la constitution par eux-mêmes des sujets comme êtres moraux au bénéfice de l'analyse des procédures d'assujettissements<sup>15</sup> en particulier. Ainsi, confessant que « l'étude des

11. La justification d'une telle affirmation n'étant pas possible dans les limites de la présente étude, il convient de renvoyer à DE II, 206, « Le jeu de Michel Foucault », 1977, p. 298-329, qui constitue une explicitation par Foucault des objectifs poursuivis par l'*Histoire de la sexualité* en 1977, en particulier concernant l'articulation de la sexualité avec l'analyse des relations de pouvoir ou, plus précisément, la sexualité comme surface de réfraction privilégiée de l'analyse des relations de pouvoirs. Cf. également M. Foucault, « Il faut défendre la société », Paris, Gallimard, 1997, cours du 17 mars 1976, p. 213-234.

12. DE II, 338, 1983, p. 1364 = UP, p. 18.

13. En vue de la clarté de l'analyse, nous laissons de côté la question du rapport de l'auteur à l'œuvre et ses difficultés mises en lumière par Foucault lui-même dans *L'archéologie du savoir* et dans DE I, 69 « Qu'est-ce qu'un auteur ? », 1969, p. 817-849 notamment.

14. *La volonté de savoir*, p. 109.

15. M. Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, III, « Discipline », p. 159-264, montre ainsi explicitement la double fonction de la prison et, d'une manière générale, des procédures disciplinaires, comme des processus hétéronomes de constitution des sujets par (re)dressements, incitations, surveillances et éducations,

modes selon lesquels les individus sont amenés à se reconnaître comme sujets sexuels [lui] faisait beaucoup plus de difficultés »<sup>16</sup> que l'analyse des pratiques discursives et des relations de pouvoir qu'il avait entreprise jusque-là. Foucault affirme avoir dû procéder à un « déplacement théorique »<sup>17</sup>, serait-ce en s'écartant considérablement du plan initial (élaborer une réponse au questionnement suivant : « par quelles voies et pour quelles raisons s'est organisé ce domaine de connaissance que l'on circonscrit par ce mot relativement nouveau de "sexualité" ? »<sup>18</sup>), afin de « réorganiser toute l'étude autour de la lente formation, pendant l'Antiquité, d'une herméneutique de soi »<sup>19</sup>.

Cette inflexion tiendrait, selon lui, à la mise en évidence d'une lacune méthodologique. Considérant que la notion de « sexualité » consistait en un « invariant » prenant, « dans ses manifestations historiques, des formes singulières, [...] par l'effet des mécanismes divers de répression auxquelles, en toute société, elle se trouve exposée »<sup>20</sup>, il aurait été conduit, à son corps défendant, à « mettre hors du champ historique le désir et le sujet de désir »<sup>21</sup>. En d'autres termes, partir du principe que la subjectivité, en tant que subjectivité désirante, était exclusivement constituée de l'extérieur par les procédures d'incitations, de surveillances et d'assujettissements, comme cela paraissait avoir été mis en évidence dans les études antérieures, aurait été se méprendre tant sur les modalités complexes du processus de subjectivation propre en vertu duquel un sujet se constitue lui-même en tant que sujet, ainsi que sur les « pratiques par

---

tout autant que comme des appareils de savoir sur les individus. Ainsi, la prison, qui peut être considérée de prime abord et essentiellement comme un instrument punitif, « fonctionne là comme un appareil de savoir », p. 149, et non pas seulement comme instrument d'« orthopédie sociale ». En d'autres termes, Foucault cherche à dégager l'intrication et la complémentarité du savoir sur les individus d'avec les différentes entreprises disciplinaires qu'il a étudiées. Ce qu'il appelle « assujettissement ». Cf. notamment « Il faut défendre la société », cours du 14 janvier 1976, p. 28-30.

16. DE II, 338, 1984, p. 1359 = UP, p. 11.

17. DE II, 338, 1984, p. 1360 = UP, p. 13.

18. DE II, 190 « Sexualität und Wahrheit », 1977, p. 137.

19. DE II, 338, 1984, p. 1360 = UP, p. 13.

20. DE II, 338, 1984, p. 1359 = UP, p. 10.

21. DE II, 338, 1984, p. 1359 = UP, p. 10. À noter que Foucault ne présente pas cette position comme étant la sienne mais, au contraire, comme celle contre laquelle il a conduit ses enquêtes sur la sexualité. Il n'est toutefois pas illégitime de considérer que s'il prend tant de temps pour s'appesantir sur cette considération c'est sans doute, en partie, dans la mesure où il a partagé, peu ou prou, cette appréciation au cours de ses enquêtes précédentes. Ou, du moins, que l'on a eu tort de le lire ainsi.

lesquelles les individus ont été amenés à porter attention à eux-mêmes, à se déchiffrer, à se reconnaître et à s'avouer comme sujets de désirs »<sup>22</sup>. Car c'eût été considérer la subjectivité comme une matière malléable, traversée, pétrie et conformée de part en part par les relations de pouvoirs et d'assujettissements et, dans le même temps et paradoxalement, comme un être de désir dont les formes pouvaient sans doute varier au cours des âges, mais non pas l'essence ou la structure interne propre. C'eût été en effet abstraire la subjectivité désirante des pesantes conditions de possibilité matérielles et historiques en vertu et en fonction desquelles elle se définit, se constitue et constitue tant les modalités que les objets de son désir.

Pendant, si Foucault a explicitement affirmé que « le pouvoir transite par les individus, il ne s'applique pas à eux. Il ne faut donc pas, je crois, concevoir l'individu comme une sorte de noyau élémentaire, atome primitif, matière multiple et inerte sur laquelle viendrait frapper le pouvoir, qui soumettrait les individus ou les briserait »<sup>23</sup>, il reste que, en considérant que « l'individu est un effet du pouvoir et il en est en même temps, dans la mesure même où il en est un effet, le relais : le pouvoir transite par l'individu qu'il a constitué »<sup>24</sup>, il devient possible d'affirmer que, si ce sujet n'est pas exclusivement passif par rapport aux relations de pouvoirs, il demeure que « le » pouvoir se donne les individus dont il a besoin : il se les « constitue ». C'est, semble-t-il, contre cette prévalence aussi excessive qu'exclusive qu'il aurait accordée au pouvoir et aux relations de pouvoirs que Foucault paraît contraint de redéfinir son enquête et la notion de subjectivité dont il avait longtemps négligé la spécificité positive.

Ainsi, à vouloir entreprendre une généalogie du sujet moderne selon les procédures précédemment mises en œuvre, il ne pouvait manquer d'achopper sur une figure bien plus complexe que celle supposée initialement en ce que, si « l'expérience de la sexualité peut bien se distinguer, comme une figure historique singulière, de l'expérience chrétienne de la "chair" [, ] elles semblent hantées toutes deux par la présence de l'"homme de désir" »<sup>25</sup>.

Et c'est bel et bien cette présence dont il fallait entreprendre à nouveaux frais l'analyse. Une telle présence paraissait indéchiffrable « sans

22. DE II, 338, 1984, p. 1360 = UP, p. 12.

23. « Il faut défendre la société », cours du 14 janvier 1976, p. 26-27.

24. *Ibidem*, p. 27.

25. DE II, 338, 1984, p. 1359 = UP, p. 11.

entreprendre une généalogie »<sup>26</sup>, mais une généalogie qui se déploierait à nouveaux frais, quittant le gris des documents et des « parchemins embrouillés, grattés et plusieurs fois réécrits »<sup>27</sup> en vue de se concentrer sur « les *pratiques* par lesquelles les individus ont été amenés à porter attention à eux-mêmes, à se déchiffrer, à se reconnaître et à s'avouer eux-mêmes comme sujet de désir »<sup>28</sup>.

En d'autres termes, il semblait être devenu nécessaire de pousser à leur comble les entreprises menées jusque-là. Il convenait ainsi d'examiner l'impératif à s'avouer et à dire la vérité sur soi à d'autres non plus seulement comme autant d'incitations extrinsèques et hétéronomes<sup>29</sup> mais également comme des *pratiques* internes, personnelles et positives que les sujets font « jouer entre eux-mêmes et eux-mêmes [selon] un certain rapport qui leur permet de découvrir dans le désir la vérité de leur être »<sup>30</sup> et, dès lors, de s'avouer à eux-mêmes. Qu'en Occident, le désir soit quelque chose qu'il nous faille avouer est une chose ; le fait, pour tout un chacun, de désirer en est une autre. Aussi, à défaut de devoir l'avouer, est-il possible de considérer que l'examen des objets et modalités de son désir par un sujet semble lui permettre de se dévoiler à lui-même.

C'est ainsi que la généalogie de l'« homme de désir » s'est muée et transformée en une entreprise d'excavation des « arts de l'existence »<sup>31</sup> dans l'Antiquité, dans la mesure où il ne s'agissait plus de prendre pour acquis, sans les interroger, les notions de désir et de sujet désirant mais, au contraire, de s'abîmer et se « déprendre de soi-même »<sup>32</sup> dans la lente et longue remontée vers l'élaboration millénaire du sujet par lui-même – celle-ci se déployant en vertu de l'exercice d'« une herméneutique du désir dont [le] comportement sexuel a bien été sans doute l'occasion, mais n'a certainement pas été le domaine exclusif »<sup>33</sup>. Foucault inscrit et justifie de la sorte son enquête sur les modes de subjectivations grecques et gréco-latines en ce que ce serait uniquement par le truchement d'une exploration et d'une histoire du sujet depuis les Grecs que le « sujet moderne » et ses particularités seraient susceptibles de prendre

26. DE II, 338, 1984, p. 1360 = UP, p. 12.

27. DE I, 84 « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », 1971, p. 1004.

28. DE II, 338, 1984, p. 1360 = UP, p. 12, souligné par nous.

29. Cf. par exemple l'analyse de l'aveu et de la confession dans *Les anormaux*, cours du 19 février 1975, p. 156-180.

30. DE II, 338, 1984, p. 1360 = UP, p. 12.

31. DE II, 338, 1984, p. 1362 = UP, p. 15.

32. DE II, 338, 1984, p. 1362 = UP, p. 15.

33. DE II, 338, 1984, p. 1360 = UP, p. 12.

sens, fut-ce en tournant le dos, du moins en partie, à des habitudes, à des schèmes de pensées, à des domaines et à des périodes qui avaient jusque-là été les siens<sup>34</sup>.

L'émergence de la notion de « problématisation » s'enracinerait dans ce « retour » aux Grecs, ou ce « détour » par l'Antiquité, en raison du déplacement tant du champ d'enquête que de l'objet même de l'entreprise initiale vers une « histoire de la vérité » et non plus la seule histoire du pouvoir et des procédures d'assujettissements. Non plus seulement une histoire des processus de subjectivation hétéronomes en vertu desquels les individus sont voués, incités, obligés à dire la vérité sur eux-mêmes, mais une histoire des processus de subjectivation qu'il serait possible de caractériser comme « autonomes ». Il ne s'agirait plus, dès lors, de se demander « par quelles voies et pour quelles raisons s'est organisé ce domaine de connaissance que l'on circonscrit par ce mot relativement nouveau de "sexualité" ? »<sup>35</sup>, ce qui serait demeurer à un niveau extrinsèque postulant une permanence essentielle du sujet et du sujet de désir, mais reconnaître au contraire une pérennité d'un tout autre ordre, celui d'un questionnement afférent, « question à la fois très simple et très générale : pourquoi le comportement sexuel, pourquoi les activités et les plaisirs qui en relèvent font-ils l'objet de préoccupation morale ? »<sup>36</sup>, laquelle semble toujours s'inscrire dans une autre préoccupation morale, plus vaste celle-là.

La valence de cette sollicitude morale toute particulière connaît son assomption dans le cours de 1982 consacré à *L'herméneutique du sujet*. Foucault y soutient que si c'est effectivement la prescription delphique *gnôthi seauton*, « connais-toi toi-même », qui a connu la plus grande fortune dans la philosophie occidentale, il demeure que celle-ci était explicitement associée par les Grecs à la formule *epimeleia heautou*, « prends soin de toi ». Notion semble-t-il cardinale pour les Hellènes du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère et dont Foucault croit détecter la constance jusqu'aux écrits de Plutarque, Galien et Épictète ; car, à vrai dire, se connaître soi-même ne prend sens que dans la mesure où il s'agit, d'abord et avant tout, de s'occuper de soi. L'exhortation à s'occuper de soi, Foucault la repère d'abord au cours de sa lecture de *l'Alcibiade majeur* de Platon comme un impératif politique : comment prendre en charge la cité si

34. Cf. l'important alinéa de DE II, 338, 1984, p. 1362 = UP, p. 15-16, sur les motifs de la déprise de soi et de la possibilité de « penser autrement ».

35. DE II, 190, « Sexualität und Wahrheit », 1977, p. 137.

36. DE II, 338, 1984, p. 1363 = UP, p. 17.

l'on n'est pas en mesure de se prendre en charge soi-même<sup>37</sup>? C'est ainsi et également un impératif éthique : il faut s'occuper de soi-même en tout temps, en tout lieu et pendant toute sa vie afin d'adopter tout au long de son existence une attitude à tenir aux yeux des autres et, plus encore, à ses propres yeux. C'est ensuite une conversion vers soi-même, puisque « le souci de soi implique une certaine manière de veiller à ce qu'on pense et à ce qui se passe dans la pensée »<sup>38</sup>. C'est enfin un certain nombre d'actions, de pratiques de soi sur soi (méditations, remémorations, examens de conscience) en vue de se transformer et de devenir meilleur que ce que l'on est<sup>39</sup>. Ainsi Foucault montrerait-il combien et comment l'Antiquité grecque et gréco-latine fut préoccupée par le problème du souci de soi, par cette éducation et effort constants en vertu desquels on se forme soi-même, par cette lutte permanente que l'on s'oppose afin de se distinguer de l'animal, du barbare et de l'enfant qui, les uns et les autres, obéissent aveuglément à leurs passions et leurs besoins.

Il semble alors légitime de penser que la notion de problématisation synthétise et permet de fédérer les « préoccupations morales » diverses, ce « souci éthique » permanent et néanmoins polymorphe que Foucault croit avoir pu détecter au fil de ses recherches, en remontant généalogiquement les étapes de constitutions de la subjectivité occidentale par elle-même, en ce que « l'étude de la problématisation du comportement sexuel dans l'Antiquité pouvait être considérée comme un chapitre – l'un des premiers chapitres – de cette histoire générale des “techniques de soi” »<sup>40</sup>.

Ainsi, alors qu'il s'était engagé sur une histoire de la sexualité afin de montrer les modalités d'exercice du pouvoir (la sexualité en étant un champ privilégié<sup>41</sup>), Foucault est contraint de redéfinir son enquête, l'objet et la méthode de celle-ci en vertu de la reconnaissance du caractère autonome des processus de subjectivations. Et ce serait au sein de cette redéfinition que la valorisation de la notion de problématisation semble se déployer.

37. Cf. M. Foucault, *L'herméneutique du sujet*, Paris, Gallimard, 2003, cours du 6 janvier 1982, première et deuxième heures, p. 3-40.

38. *L'herméneutique du sujet*, p. 12.

39. Cf. DE II, 323, « L'herméneutique du sujet », 1982, p. 1172-1184, résumé du cours.

40. DE II, 338, 1984, p. 1364 = UP, p. 19.

41. Cf. note 11 *supra*.

## La problématisation, synthèse de l'entreprise foucauldienne ?

Si Foucault emploie, semble-t-il, le terme de problématisation d'abord et avant tout afin de caractériser l'intrication de questionnements théoriques et de réponses pratiques à l'œuvre dans le « souci de soi » grec et latin, il l'emploie également en vue de déterminer l'*objet* des enquêtes entreprises depuis l'*Histoire de la folie à l'âge classique*. La considération de ces deux emplois devrait permettre de saisir la nature de cette notion et les motifs de ce double usage.

Foucault insiste sur le fait que l'étude du comportement sexuel s'inscrit dans un ensemble de préoccupations bien plus vaste dont le souci de soi serait la forme générale pour les Grecs. Raison pour laquelle « un premier volume, *L'usage des plaisirs*, est consacré à la manière dont l'activité sexuelle a été problématisée par les philosophes et les médecins, dans la culture grecque classique, au IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ »<sup>42</sup>.

La problématisation grecque de la morale sexuelle s'y déploie selon quatre termes, quatre types de « stylisation de l'existence »<sup>43</sup>, tous astreints à des principes d'austérité et de rigueur : *Diététique*, ou le soin porté envers son corps et ses plaisirs : problèmes relatifs au choix du bon moment, du bon partenaire, plaisirs de la bouche et du sexe, les uns et les autres devant toujours se garder de tout excès et démesure. *Économique*, ou le soin porté à sa maisonnée et avec lequel il faut choisir son épouse comme bonne administratrice de ses biens : problèmes relatifs au choix de l'épouse, à son âge, aux bonnes manières et moments opportuns de l'honorer et de procréer. *Érotique*, ou les problèmes posés par l'amour envers les jeunes garçons : problèmes des plus épineux pour la culture grecque où cet amour, non seulement toléré mais, plus encore, encouragé, répond à des exigences strictes et ne saurait s'étendre plus que du raisonnable, et d'autant plus délicat qu'il implique d'assujettir un individu à son plaisir dont la finalité propre tient néanmoins à devenir un homme libre et responsable. *Philosophie*, enfin, ou le rapport problématique à la vérité qui exige un travail et une transformation constante de soi-même en vue de se s'améliorer pour atteindre la vérité ; cet accès à la vérité étant lui-même un opérateur de modification de la subjectivité du sujet<sup>44</sup>.

42. DE II, 338, 1984, p. 1365 = UP, p. 20.

43. UP, p. 50.

44. Cf. UP, p. 50. Cette esquisse résume les grands moments du livre, parallèles à l'articulation générale de *Le souci de soi*.

C'est ainsi que la tâche à laquelle s'attacherait Foucault tiendrait à « se demander pourquoi les grands domaines de relations que l'homme libre, dans les sociétés anciennes, a pu déployer son activité sans rencontrer de prohibition majeure ont justement été les lieux d'une problématisation intense de la pratique sexuelle »<sup>45</sup> et d'y répondre. Dans tous les cas, et contre le préjugé selon lequel les morales antiques auraient été davantage tolérantes que les nôtres, il s'avèrerait au contraire que ces morales prônaient l'austérité, sinon l'abstinence, la rigueur et la mesure. Ce qui semblait poser problème aux Grecs dans la conduite sexuelle appert ainsi comme une question de mesure – comment mesurer et réguler son désir comme son plaisir afin de ne pas y succomber ? Cette régulation et cette mesure n'étant qu'une forme déterminée de la rigueur avec laquelle l'on devait mener son existence. Telle serait donc, dans ses traits principaux, la première caractérisation de la notion de problématisation : détermination de l'intrication et de l'entrecroisement de préoccupations diverses au point de rencontre des plaisirs du corps et de l'esprit, et dont la sexualité demeure une surface de réfraction révélatrice.

Or, et paradoxalement, à peine Foucault esquisse-t-il dans son article de 1983 cette première détermination de la notion de « problématisation » comme notion relativement synonyme de « préoccupations » et de « soucis », corrélative de « techniques de soi », qu'avant même d'en fournir davantage d'explication et de « justifier les formes de 'problématisations' qu'[il a] retenues »<sup>46</sup>, il se retourne sur le travail accompli et procède à une réinterprétation des études qu'il a menées depuis les premiers linéaments de l'*Histoire de la folie à l'âge classique* – et procède alors à un usage intensif du terme de problématisation. Peut-être est-il possible de tirer de ce geste une détermination plus précise du concept à partir de cet *usage*. Affirmant ainsi qu'« il [lui] semble mieux apercevoir maintenant de quelle façon, un peu à l'aveugle, et par fragments successifs et différents, [il s']y était pris dans cette entreprise d'une histoire de la vérité »<sup>47</sup>, Foucault passe en revue l'intégralité de ses études précédentes comme autant de mises en évidence de formes de problématisations. Sans doute conviendrait-il d'interpréter de la sorte cette promotion soudaine de la notion : bien davantage qu'une simple modification de vocabulaire, la nécessité de s'interroger sur les procédés antiques de constitution du sujet et de les dégager semble avoir permis à Foucault de réinterpréter

45. DE II, 338, 1984, p. 1374 = UP, p. 35.

46. DE II, 338, 1984, p. 1365 = UP, p. 22.

47. DE II, 338, 1984, p. 1364 = UP, p. 19.

son cheminement pluriel aux domaines de recherches multiples entrepris depuis l'*Histoire de la folie à l'âge classique* en termes de *prises au jour de problématizations*.

L'étude des domaines de préoccupations sexuelles dans l'Antiquité l'autoriserait alors à interpréter ses études antérieures comme autant d'analyses portant « non [sur] les comportements ni les idées, non [sur] les sociétés ni leurs « idéologies », mais [sur] les *problématizations* à travers lesquelles l'être se donne comme pouvant et devant être pensé et les *pratiques* à partir desquelles elles se forment. La dimension archéologique de l'analyse permet d'analyser les formes mêmes de la problématization ; sa dimension généalogique, leur formation à partir des pratiques et de leurs modifications »<sup>48</sup>.

La lettre du texte paraît inviter à lire et à interpréter la « problématization » comme ce que l'analyse archéologique semble en mesure de dégager : soucis de soi et des autres, enchevêtrements multiples de préoccupations diverses dont le seul point commun tient à leur objet (la conduite sexuelle dans l'Antiquité, dans le cas présent), appréhensions morales toujours concourantes à une ou des pratiques qui leur répondent et leur donnent sens, pratiques mises en évidence par la généalogie dans leurs déploiements historiques et leurs multiples figures. À chaque fois, ce qui semble désormais avoir été le point focal des analyses aura été la ou plutôt les problématizations : « problématization de la folie et de la maladie à partir de pratiques sociales et médicales, définissant un certain profil de "normalisation" ; problématization de la vie, du langage et du travail dans des pratiques discursives obéissant à certaines règles "épistémiques" ; problématization du crime et du comportement criminel à partir de certaines pratiques punitives obéissant à un modèle disciplinaire. Et maintenant, je voudrais montrer comment, dans l'Antiquité, l'activité et les plaisirs sexuels ont été problématisés à travers des pratiques de soi faisant jouer les critères d'une "esthétique de l'existence" »<sup>49</sup>.

Foucault comprend explicitement chacun de ses ouvrages comme la mise en évidence de problématizations diverses dans différents domaines à des époques variées. Et d'arguer la continuité. En d'autres termes, la notion de problématization synthétiserait et fédérerait l'approche foucauldienne dans son ensemble, non seulement en vertu de l'affirmation explicite de Foucault, mais également au regard des textes, fut-ce *a posteriori*. Ce qui permettrait d'interpréter cette lecture rétrospective

48. DE II, 338, 1984, p. 1364 = UP, p. 19, souligné dans le texte.

49. DE II, 338, 1984, p. 1364-1365 = UP, p. 19-20.

comme une réelle synthèse du travail accompli et non pas comme une détermination fallacieuse.

Concernant « la formation des savoirs »<sup>50</sup> : si *Les mots et les choses* en avait soutenu le caractère non cumulatif et non progressif en dégageant la redistribution des structures de la connaissance en fonction de seuils et de ruptures épistémologiques<sup>51</sup>, *L'archéologie du savoir* avait procédé à une « analyse des pratiques discursives » et des règles de formation propres fixant les conditions de constitution des corpus, des disciplines scientifiques et des objets de connaissances<sup>52</sup>. C'est-à-dire, montrer en quoi et comment ces derniers obéissaient à des lois de formation non tributaires des sujets qui les énoncent et les emploient. Dans les deux cas, c'est la méthode *archéologique* qui avait employée, « quelque chose qui serait la description de l'*archive* [...], analyse des conditions historiques qui rendent compte de ce qu'on dit ou ce qu'on rejette, ou ce qu'on transforme dans la masse des choses dites »<sup>53</sup>.

Autrement dit, la posture archéologique adoptée par Foucault consisterait moins en une découverte et mise au jour d'une origine ou d'un commencement que dans l'adoption d'une vue surplombante de l'ensemble des discours tenus pendant une séquence temporelle donnée en vue de montrer leurs entrecroisements, enchevêtrements, suscitations et implications réciproques, ainsi que l'exhibition de leurs agencements multiples. La constitution d'une « grammaire générale » au XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple, n'aurait rien en commun avec notre moderne linguistique, mais sa structure serait davantage en rapport avec la taxinomie classique<sup>54</sup>. Montrer ainsi que « le sens d'un énoncé ne serait pas défini par le trésor d'intentions qu'il contient, mais par la différence qui l'articule sur les autres énoncés réels et possibles, qui lui sont contemporains ou auxquels

50. DE II, 338, 1984, p. 1359 = UP, p. 11.

51. Cf. M. Foucault, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, IV, VII. « Le quadrilatère du langage », p. 131-136, VI, VIII. « Le désir et la représentation », p. 221-225, et DE I, 34 « Michel Foucault, *Les mots et les choses* », 1966, p. 526-532.

52. Cf. M. Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, Introduction, p. 9-28 en particulier, et DE I, 58, « Réponse à une question », 1968, p. 701-724, DE I, 59, « Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie », 1968, p. 724-759, DE I, 66, « Michel Foucault explique son dernier livre », 1969, p. 799-806 et DE I, 68, « La naissance d'un monde », 1969, p. 814-817.

53. DE I, 66, « La naissance d'un monde », 1969, p. 814-815 (souligné dans le texte).

54. Cf. *Les mots et les choses*, chapitres IV à VII.

il s'expose dans la série linéaire du temps »<sup>55</sup> consisterait à s'affranchir de la conception traditionnelle du commentaire pour faire apparaître les textes comme des éléments d'un réseau ne prenant sens que dans et par le champ de son déploiement. C'est, semble-t-il, cette articulation que Foucault interpréterait rétrospectivement comme un type de problématisation, croisement de problèmes et de données formant ensemble un système de questions théoriques et de réponses pratiques lorsqu'il évoque les « problématizations de la vie, du langage et du travail dans des pratiques discursives obéissant à certaines règles "épistémiques" ».

« Les types de normativités »<sup>56</sup> avaient, quant à eux, été étudiés dans *Surveiller et punir* et *La volonté de savoir* en procédant à une « analyse des relations de pouvoir et de leurs technologies [qui] permettait de les envisager comme des stratégies ouvertes »<sup>57</sup> en vertu de la méthode *généalogique*, c'est-à-dire de la mise en évidence des conditions de possibilités historiques et matérielles de telle ou telle pratique (pourquoi et comment la peine-prison, par exemple, est-elle devenue le type, sinon unique à tout le moins privilégié, de punition dans nos sociétés). Il s'était ainsi agi de « tenter de dégager, dans leur pouvoir de contrainte mais aussi dans la contingence de leur formation historique, les systèmes de pensée qui nous sont devenus maintenant familiers, qui nous paraissent évidents et qui font corps avec nos perceptions, nos attitudes, nos comportements »<sup>58</sup>.

Car rien n'irait moins de soi que nos certitudes les plus ancrées. Nos habitudes de pensée posséderaient une histoire, parfois aussi longue que douloureuse, dont il conviendrait de dévoiler les points d'appui, les ressorts et les phases problématiques qui les ont constituées. Foucault interpréterait également ces travaux comme d'autres mises en évidence de problématizations en évoquant la « problématisation du crime et du comportement criminel à partir de certaines pratiques punitives obéissant à un modèle disciplinaire ». Car, ce qui pose problème en et au droit, ce ne serait pas tant la loi que le crime. Ce serait à partir du crime, de ce qui est considéré comme crime à tel moment et plus à tel autre qu'il conviendrait d'interroger la pénalité et le pouvoir de punir, et non pas en partant du droit et de la manière dont il est censé se fonder. En d'autres termes, ce serait à partir de ce qui pose problème qu'il faut réfléchir

55. M. Foucault, *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, Paris, P.U.F, 1963, p. XIII.

56. DE II, 338, 1984, p. 1359 = UP, p. 11.

57. DE II, 338, 1984, p. 1359 = UP, p. 11.

58. DE II, 338, 1984, p. 1457 = UP, p. 7.

avant de commencer par sa solution. Ainsi, et pour ne considérer qu'un seul exemple, une révolution passée inaperçue, selon Foucault, fut la réorganisation des illégalismes entre la fin de l'Ancien régime et le début de l'ère industrielle : « les délits contre la propriété paraissent prendre la relève des crimes violents. [...] Un mouvement global fait dériver l'illégalisme de l'attaque des corps vers le détournement plus ou moins direct des biens ; et de la "criminalité de masse" vers une "criminalité de franges et de marges", réservée pour une part à des professionnels »<sup>59</sup>. Les crimes de sang auraient tendu à disparaître au profit de crimes organisés contre la propriété. Il aura donc fallu redéfinir la carte des illégalismes, redéfinir ce qui était crime de ce qui ne l'était pas – ou pas tant dans un monde où la propriété est l'apanage du Roy. On a donc affaire ici à une « reproblématisation » du légal et de l'illégal, du licite et de l'illicite et, par voie de conséquences, de la punition et de ses modes.

La combinaison de ces deux méthodes, l'archéologie et la généalogie, paraissait avoir fourni des résultats féconds, susceptibles d'apporter des éléments décisifs à une « histoire de la vérité », une histoire « des "jeux de vérité", des jeux du vrai et du faux à travers lesquels l'être se constituent historiquement comme expérience, c'est-à-dire comme pouvant et devant être pensé<sup>60</sup>. Ce serait la mise en évidence du troisième axe, celui des « formes par lesquelles les individus peuvent et doivent se reconnaître comme sujets de cette sexualité »<sup>61</sup> qui aurait autorisé une synthèse entre ces différents efforts, synthèse de travaux menés dans des directions apparemment différentes, mais que la considération rétrospective semble permettre d'articuler grâce à la notion de problématisation.

Cette synthèse, Foucault estime l'avoir saisie et appréhendée, après avoir entrepris cette remontée vers la subjectivité grecque, en s'interrogeant sur la définition de son travail, en se demandant « s'il serait possible de caractériser l'histoire de la pensée en la distinguant de l'histoire des idées – c'est-à-dire de l'analyse des systèmes de représentations – et de l'histoire des mentalités – c'est-à-dire de l'analyse des attitudes et des schémas de comportements »<sup>62</sup>.

En d'autres termes, le travail historique original que Foucault considérerait avoir entrepris depuis ses premières études ne saurait être compris et interprété ni comme une histoire au sens classique du terme, ni comme

59. *Surveiller et punir*, p. 90.

60. DE II, 338, 1984, p. 1361 = UP, p. 13.

61. DE II, 338, 1984, p. 1359 = UP, p. 11.

62. DE II, 342 « Polémique, politique et problématizations », 1984, p. 1416.

une sociologie historique et comportementale. Il se serait toujours agi d'histoire, certes, mais d'histoires faisant office de « fictions », des tentatives de « provoquer une interférence entre notre réalité et ce que nous savons de notre passé »<sup>63</sup>, afin de montrer que chacune de nos certitudes les plus affirmées avait une histoire qu'il fallait interroger *philosophiquement* afin d'en montrer la *prudenda origo*<sup>64</sup>, sorte d'inavouable « secret de famille » dont il convenait de montrer le caractère aussi prégnant que problématique. Mais n'est-ce pas là également procéder à une entreprise de problématisation ?

### « Problématisations » : objets et instrument d'études

Foucault avance ainsi « qu'il y avait un élément qui était de nature à caractériser l'histoire de la pensée : c'était ce qu'on pourrait appeler les problèmes ou plus exactement les problématisations »<sup>65</sup>. Définissant son travail comme une histoire de la pensée, Foucault soutient qu'il a toujours été question, pour lui, de montrer ces problèmes, ces articulations oubliées, et souvent oubliées, ainsi que les conditions qui les ont rendues possibles car, « dans les livres qu'[il] écrit, [il] essaie de cerner un type de problème qui n'avait pas été cerné auparavant »<sup>66</sup>. Or, cette exhibition de problèmes pour la pensée semble être davantage qu'une seule exposition : elle paraît également être elle-même une entreprise de problématisation.

Ainsi, la pensée « est tout autre chose que l'ensemble des représentations qui sous-tendent une conduite »<sup>67</sup>, ce qui semble indiquer une spécificité irréductibles aux représentations qu'une histoire de la culture serait susceptible de mettre en évidence ; la pensée « est tout autre chose aussi que le domaine des attitudes qui peuvent le déterminer »<sup>68</sup>, autrement dit, ce que nulle entreprise sociologique ne parviendrait à réduire et à résoudre. Elle n'est pas non plus « ce qui habite une conduite et lui donne sens »<sup>69</sup> ; c'est dire qu'elle ne saurait être exprimée et interprétable

63. DE II, 280 « Foucault étudie la raison d'État », 1980, p. 859.

64. F. Nietzsche, *Aurore. Réflexions sur les préjugés moraux* (1881), § 102, cité in DE I, 84, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », 1971, p. 1005.

65. DE II, 342, « Polemics, Politics and Problematizations », 1984, p. 1416.

66. DE II, 354 « Le retour de la morale », 1984, p. 1525.

67. DE II, 342, « Polemics, Politics and Problematizations », 1984, p. 1416.

68. *Ibidem*.

69. *Ibid.*

en vertu d'une analyse phénoménologique assurant au sujet les garanties de sa position fondatrice par rapport à lui-même. En commençant par esquisser négativement la pensée par rapport à ce qu'elle n'est pas, Foucault se distinguerait d'un certain nombre d'approches : phénoménologiques, psychanalytiques, sociologiques, voire marxistes, en ce que les unes et les autres se donneraient pour acquis un élément dont il n'y aurait qu'à recenser les formes et les figures au cours du temps sans prendre en considération sa spécificité propre. Cet élément, Foucault le définit comme « liberté » : « ce qui permet de prendre du recul par rapport à cette manière de faire ou de réagir, de se la donner comme objet de pensée et de l'interroger sur son sens, ses conditions et ses fins. La pensée, c'est la liberté par rapport à ce qu'on fait, le mouvement par lequel on s'en détache, on le constitue comme objet et on le réfléchit comme problème »<sup>70</sup>.

Procéder à une histoire de la pensée serait dès lors procéder à une histoire de ce qui pose problème à la pensée, de ce qui la meut et l'oblige à sortir de sa retraite comme du confort du cabinet. Procéder à une histoire de la pensée serait ainsi procéder à une histoire de la liberté en vertu de laquelle on se saisit de la réalité plutôt que l'on la subit. Procéder à une histoire de la liberté serait alors procéder à une histoire des problématisations.

L'histoire de la pensée, le champ d'étude auquel Foucault estime s'être attelé tout au long de ses écrits, aura ainsi été l'histoire des problématisations, l'histoire des processus par lesquels et en vertu desquels quelque chose en vient à poser problème pour différents motifs et reçoit au moins une réponse. Or, ce « quelque chose », c'est-à-dire ici un acte, un comportement, une conduite ou un ensemble de faits, ne fait pas en et par lui-même problème car, « pour qu'un domaine d'actions, pour qu'un comportement entre dans le champ de la pensée, il faut qu'un certain nombre de facteurs l'aient rendu incertain, lui aient fait perdre sa familiarité, ou aient suscité un certain nombre de difficultés »<sup>71</sup>.

À comprendre les choses de la sorte, il serait tentant de considérer que Foucault est légitimé dans l'appréciation de son travail comme une entreprise de mise au jour des problématisations, en ce que chacune de ses études a successivement montré comment tel élément était devenu problématique pour telle société à tel moment et en vertu de tels et tels motifs.

---

70. *Id.*

71. *Id.*

Ainsi et à titre d'exemple à charge, Foucault aurait montré que la folie a successivement été conçue, perçue et traitée d'abord sous la forme de l'*altérité absolue* dont il fallait se débarrasser (la nef des fous de la fin du Moyen Âge), puis comme une *différence*, une maladie honteuse qu'il fallait claustre pour ne pas risquer la contagion et dissimuler pour ne pas la laisser se faire voir (le grand renfermement de l'âge classique), avant de devenir un *objet de savoir* dans les mains de la psychopathologie au début du XIX<sup>e</sup> siècle (l'asile psychiatrique de Pinel et d'Esquirol à l'aube de l'époque contemporaine)<sup>72</sup>. Chacune de ces figures successives se serait déployée selon des modalités propres que la collaboration des méthodes archéologiques et généalogiques aurait mise en évidence, en ce que ces « éléments relèvent de processus sociaux, économiques, ou politiques »<sup>73</sup>. Ce que l'analyse historique telle que la conçoit Foucault est censé exposer tient à la concaténation comme à l'intrication de ces éléments hétérogènes, ainsi que le long travail précédant la mise en problématisation car, si ces éléments « peuvent exister et exercer leur action très longtemps avant qu'il y ait problématisation effective par la pensée »<sup>74</sup>, il reste qu'« à un même ensemble de difficultés plusieurs réponses peuvent être données »<sup>75</sup>. En d'autres termes, il y a *des* problématizations, *des* formes de problématizations, ensembles multiples et mouvants que l'histoire de la pensée doit exhiber et analyser. Ainsi, « le travail d'une histoire de la pensée serait de retrouver à la racine de ces solutions diverses la forme générale de problématisation qui les a rendues possibles jusque dans leur opposition même ; ou encore ce qui a rendu possible les transformations de difficultés et embarras d'une pratique en un problème général pour lequel on propose diverses solutions pratiques »<sup>76</sup>.

Il apparaît dès lors que la notion de problématisation et sa valorisation cardinale dans les derniers écrits de Foucault tiendrait d'abord à son pouvoir descriptif et synthétique. Émergeant de la redéfinition de l'enquête sur la sexualité, elle servirait en premier lieu à caractériser les reprises conceptuelles et intellectuelles de domaines, d'actes et de comportements posant problème à la pensée et les pratiques qui y répondent en traitant

72. Résumé caricatural des étapes étudiées dans M. Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961 ; Paris, Gallimard, 1972. Cf. F. Gros, *Foucault et la folie*, Paris, P.U.F., 1997, pour davantage de développements.

73. DE II, 342, « Polemics, Politics and Problematizations », 1984, p. 1416.

74. *Ibidem*.

75. *Ibid.*

76. *Id.*, p. 1417.

« sur un même plan, et selon leurs isomorphismes, les pratiques, les institutions et les théories, et [Foucault] cherche le savoir commun qui les a rendues possibles, la couche du savoir constituant et historique »<sup>77</sup>. Elle serait également utilisée par Foucault afin de déterminer la nature de ce qui a été mis en évidence au fil de ses enquêtes apparemment dispersées dans les différents domaines qu'il a étudié, comme étant l'*objet* de ses études. Il se serait ainsi toujours été agi d'exhiber des problématisations. Toutefois, en voulant faire de ses livres des « fictions », comme il le dit, destinées à créer des interférences, Foucault n'a-t-il pas lui aussi procédé à des problématisations? Car « il s'agit, en effet, d'avoir du présent une perception épaisse, longue, qui permette de repérer où sont les lignes de fragilité, où sont les points forts, à quoi sont rattachés les pouvoirs – selon une organisation qui a maintenant cent cinquante ans –, où ils se sont implantés. Autrement dit, faire un relevé topographique et géologique de la bataille... »<sup>78</sup>.

En en demeurant à un premier niveau d'analyse, il semblerait que le travail de Foucault, à tout le moins celui qu'il considère avoir entrepris, puisse s'interpréter comme le « révélateur », au sens photographique, des problèmes posées par une époque et par une culture. Or, Foucault fait un pas de plus car, soutient-il, si « la problématisation répond à ces difficultés », elle fait « tout autre chose que les traduire ou les manifester »<sup>79</sup>. « Cette élaboration d'une donnée en question, cette transformation d'un ensemble d'embarras et de difficultés en problèmes auxquelles les diverses solutions chercheront à apporter une réponse, c'est cela qui constitue le point de problématisation et le travail spécifique de la pensée »<sup>80</sup>.

Foucault, s'il procède à des études historiques, n'est pas historien mais philosophe. Il ne se contente pas de rassembler des faits afin de produire une image, fut-elle juste, véridique ou fictionnelle. Ses reconstructions rationnelles auraient également une *fonction critique*, une *vocation problématique*. Car, procéder à une histoire de la pensée, ne serait-ce pas également faire œuvre de pensée? Et, faire œuvre de pensée, ne serait-ce pas à son tour « prendre du recul par rapport à cette manière de faire ou de réagir, de se la donner comme objet de pensée et de l'interroger sur son sens, ses conditions et ses fins »<sup>81</sup>? À comprendre les choses de

77. DE I, 34 « Michel Foucault, 'Les Mots et les Choses' », 1966, p. 526.

78. DE I, 157 « Pouvoir et corps », 1975, p. 1627.

79. DE II, 342, « Polemics, Politics and Problematizations », 1984, p. 1417.

80. *Ibidem*.

81. *Ibid.*, p. 1416.

la sorte, il paraît légitime de considérer que le travail spécifique de la pensée soit bel et bien un travail de problématisation. Une histoire de la pensée sera également un travail de la pensée et ainsi tout autant un travail de problématisation.

Foucault démarque son entreprise de la déconstruction derridienne en avançant que « toute confusion entre ces deux méthodes serait imprudente »<sup>82</sup>. Outre la polémique qui l'a opposé en son temps à Derrida<sup>83</sup>, Foucault semble vouloir se distinguer une fois de plus du structuralisme d'inspiration nietzschéenne dont il fut à maintes reprises considéré comme « le pape »<sup>84</sup>, quand bien même il ne récusera jamais son attachement à la pensée nietzschéenne<sup>85</sup>. S'il ne s'agit pas de déconstruction, de quoi s'agit-il alors ? « Il s'agit au contraire d'un mouvement d'analyse critique par lequel on essaie de voir comment ont pu être construites les différentes solutions à un problème ; mais aussi comment ces différentes solutions relèvent d'une forme spécifique de problématisation »<sup>86</sup>.

Force est donc de constater que la problématisation se trouve au cœur du processus d'exposition des études foucaaldiennes. En affirmant, en sus, que « le travail de la réflexion philosophique et historique se replace dans le champ de travail de la pensée à condition qu'on ressaisisse bien la problématisation non comme un ajustement des représentations, mais comme un travail de la pensée »<sup>87</sup>, Foucault mettrait l'accent sur une nécessité impérieuse du travail de celle-ci. Reprise conceptuelle d'une évidence qu'il faut interroger, recherches de solutions et mises en œuvre de réponses pratiques, la pensée et son travail semblent devoir s'interpréter en termes mêmes de problématizations. En outre, en affirmant que son attitude « est de l'ordre de la "problématisation" : c'est-à-dire de l'élaboration d'un domaine de faits, de pratiques et de pensées qui me semblent poser des problèmes »<sup>88</sup>, Foucault n'avance-t-il pas également que son propre travail *est* un travail de problématisation, d'interrogations

82. *Id.*, p. 1417.

83. Cf. DE I, 102 « Mon corps, ce papier, ce feu », 1972, p. 1113-1136, et 104 « Michel Foucault Derrida e no kaino », 1972, p. 1149-1164.

84. Cf. « Autoportrait », entretien à Radio Canada du 21 avril 1971, consultable sur <http://audioblog.arteradio.com/Intercessions/frontUser.do?method=getPost&postId=3042458&blogName=Intercessions>.

85. Cf. notamment DE II, 354 « Le retour de la morale », 1984, p. 1523.

86. DE II, 342, « Polemics, Politics and Problematizations », 1984, p. 1417.

87. *Ibidem*, p. 1417.

88. *Ibid.*, p. 1412.

des évidences et de tentatives de trouver des réponses concrètes à des questions tout aussi concrètes ?

En d'autres termes, on assisterait ici à une isomorphie entre l'objet d'étude et l'instrument d'étude foucauldien. À supposer en effet que la tâche de l'histoire de la pensée à laquelle s'attache Foucault fût la mise au jour de problématizations d'une part, et que cette mise en évidence dût elle-même être appréhendée en termes de problématization par l'interférence qu'elle est censée susciter d'autre part, alors la problématization acquerrait ce statut paradoxal d'être à la fois ce en vertu de quoi il est possible de procéder à une histoire de la pensée et ce que cette histoire de la pensée a pour objectif de montrer. Et ce, afin de « montrer aux gens qu'ils sont beaucoup plus libres qu'ils ne le pensent, qu'ils tiennent pour vrais, pour évidents, certains thèmes qui ont été fabriqués à un moment particulier de l'histoire, et que cette prétendue évidence peut être détruite. Changer quelque chose dans l'esprit de gens, c'est cela, le rôle de l'intellectuel »<sup>89</sup>.

Problématiser, entendu tout à la fois comme exhibition de questionnements et de réponses d'une part et comme production d'interférences envers ce qui se donne comme vérité d'autre part, sera dès lors entendu par Foucault comme la tâche, l'office, le devoir de « l'intellectuel spécifique »<sup>90</sup> qu'il appelle de ses vœux.

S'interroger sur la légitimité d'une telle isomorphie s'imposerait néanmoins. N'est-ce pas commettre une faute logique que de vouloir employer le révélateur pour comprendre le révélé et le révélé pour expliquer le révélateur ? Peut-être faut-il faire un pas (excessif ?) de plus et considérer que « penser, c'est plier, c'est doubler le dehors d'un dedans qui lui est coextensif »<sup>91</sup>. Ainsi, il faudrait considérer le fait qu'il ne saurait y avoir de pensée hors de son champ d'application, à la manière dont le pouvoir est coextensif au champ dans lequel il s'applique<sup>92</sup>. Ce n'est que dans la mesure où l'exposition épouse ce dont elle est l'exposition qu'elle sera en mesure de la dévoiler et de la mettre en évidence. Penser étant se saisir d'une évidence en vue de l'interroger, procéder à une histoire de la pensée sera épouser le mouvement historique de problématization afin d'en montrer, à nouveau, l'ineffaçable problématique qui aura été

89. DE II, 362 « Truth, Power, Self », 1988, p. 1597.

90. DE II, 184, « La fonction politique de l'intellectuel », 1976, p. 113.

91. G. Deleuze, *Foucault*, Paris, Éditions de Minuit, 1986, p. 126.

92. « Entre techniques de savoir et stratégies de pouvoir, nulle extériorité », *La volonté de savoir*, p. 130.

à l'origine de telle ou telle réponse et de telle ou telle pratique. Penser sera problématiser.

## Conclusions

À titre de conclusion, il n'est sans doute pas inutile de reprendre le fil de l'enquête menée afin de mettre en évidence un certain nombre d'aspects. Partant du constat d'une valorisation aussi soudaine que massive envers la notion de problématisation dans le corpus foucauldien tardif, il est apparu que cette valorisation est née suite à la redéfinition par Foucault de son champ d'enquête et de ses objectifs.

Il a donc paru nécessaire dans un premier temps de redéployer le cours de cette redéfinition, ce qui a permis de dévoiler deux aspects importants longtemps négligés par Foucault : les processus propres de subjectivation et les préoccupations morales qui les présidaient. C'est ainsi que la notion de « souci de soi » est devenue le centre des préoccupations foucauldien-nes au début des années 1980. Ce souci de soi est alors déterminé par Foucault, dans la pluralité et le déploiement historique de ses figures, par des « formes de problématizations », c'est-à-dire d'articulations, d'entrelacements et d'entrecroisements de préoccupations morales et de réponses pratiques à des problèmes posés, en particulier mais pas exclusivement, par la conduite sexuelle dans l'Antiquité.

Il est alors apparu à Foucault que cette notion de problématisation pouvait également servir à caractériser ce que ses études antérieures avaient eu pour objectif de mettre en évidence : d'autres formes de problématizations dans l'appréciation de la folie, du savoir et de la pénalité. Ainsi, cette notion semblait permettre d'apprécier sous un même concept des enquêtes apparemment hétérogènes. Les travaux d'histoire de Foucault auraient ainsi constamment été des mises au jour de problématizations.

Or mettre en évidence ces problématizations était également procéder à des entreprises de problématizations en ce que les enquêtes historiques ont eu pour objectif d'interroger des habitudes de pensée, d'en montrer l'historicité et la nécessité de les interroger. Ainsi, produire des travaux d'histoire critique, procéder à l'histoire de la pensée serait non seulement mettre en évidence les problématizations à l'œuvre à telle période donnée et dans tel domaine, mais également faire acte, pour le lectorat contemporain, de problématisation, dans la mesure où interroger le passé

serait une autre manière de comprendre le présent et de le rendre à son tour problématique.

De sorte que la notion de problématisation et sa valorisation tardive par Foucault permettrait de l'interpréter d'une part comme l'objet des études qu'il a menées tout au long de sa recherche, d'autre part comme l'instrument avec lequel il a travaillé pour mettre en évidence la nécessité de s'interroger sur le passé afin de saisir le présent, et enfin comme l'activité même de la pensée philosophique telle qu'il la conçoit. Foucault est donc légitimé, sous cet aspect, à faire de cette notion la forme commune de son entreprise.